

# LA MISE D'ICI

Le jeudi 20 janvier 1983

Vol. I No 3

## PLUS DE \$ 3,000,000.00 À SHIPSHAW EN 1983.



**Le Centre communautaire**

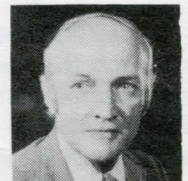
Le député du comté Jonquière, M. Gilles Marceau, nous annonçait durant la période des fêtes le versement d'une subvention de 225 000,00\$ en vue de la création d'emplois dans la municipalité de Shipshaw. Cette subvention servira à la construction d'une centre communautaire et permettra de créer plusieurs emplois surtout dans le domaine de la construction.

Cette subvention sera versée dans le cadre du programme de stimulation immédiate d'emplois (S.I.E.).

La subvention devrait être versée d'ici la fin mars 1983, soit au début de la période active de la construction.

La municipalité de Shipshaw, ayant doublé sa population dans les cinq (5) dernières années, se voyait sans locaux adéquats pour réunir ses divers organismes.

Ce projet, en plus de créer des emplois, vient compléter le plan de la municipalité sur la mise en place d'infrastructures adéquates pour sa population.



**L'Ecole**

Dans le cadre de son plan triennal d'équipements 1981-1984, le ministère de l'Éducation vient de recevoir le feu vert du Conseil du Trésor pour allouer une somme de 2 862 000,00\$ afin de construire une nouvelle école primaire à Shipshaw.

C'est la confirmation que vient de recevoir le député du comté de Dubuc à l'Assemblée Nationale, monsieur Hubert Desbiens, de ses collègues du ministère de l'Éducation et du Conseil du Trésor, messieurs Camille Laurin et Yves Bérubé.

Dotée de toutes les commodités modernes, cette nouvelle école logera quinze locaux, soit une maternelle (4 ans), deux maternelles (5 ans) et douze classes de niveau primaire. Dès que le processus normal des appels d'offre sera amorcé, la construction pourra commencer au quartier Le Plateau, dans la municipalité de Shipshaw.

Pour le Député Desbiens, il s'agit d'un apport très important car il permettra la création d'une vie communautaire plus fidèle à la réalité pour les quelques 400 jeunes de Shipshaw qui fréquenteront cette institution de la Commission Scolaire Les-Deux-Rives.

"Par cette construction, de dire monsieur Desbiens, les élèves n'auront plus besoin de se rendre dans les écoles de St-Ambroise et de Jonquière entraînant ainsi des dépenses extraordinaires relativement au transport scolaire tout en obligeant les jeunes à parcourir jusqu'à 40 milles quotidiennement".

(Suite p.2)